

# **Rapport d'OUTEDGE sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement (2023)**

## **À PROPOS DU PRÉSENT RAPPORT**

Outedge Media Canada LP, auparavant OUTFRONT Media Canada LP<sup>1</sup>, (« **OUTEDGE** », « **nous** », « **notre** » ou « **nos** ») a préparé le présent rapport (le « **Rapport** »), qui est soumis en vertu de l'article 11 de la *Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement* (la « **Loi** ») pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 (la « **Période de rapport** »).

Le présent Rapport décrit les moyens mis en œuvre pour améliorer la transparence de nos chaînes d'approvisionnement en présentant les mesures prises pendant l'exercice 2023 pour prévenir et atténuer le risque de recours au travail forcé ou au travail des enfants (l'« **Esclavage moderne** ») à l'une ou l'autre étape de la production de marchandises produites au Canada ou ailleurs, ou de marchandises importées au Canada, le tout conformément aux critères obligatoires prévus aux paragraphes 11(1) et 11(3) de la Loi<sup>2</sup>.

## **STRUCTURE, ACTIVITÉS ET CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT DE LA SOCIÉTÉ**

### ***Structure de la société***

OUTEDGE est une filiale en propriété exclusive d'OUTFRONT Media Inc. (« **OUTFRONT** »), une fiducie de placement immobilier offrant de l'espace publicitaire (les « **Cartons publicitaires** ») sur des structures et des sites de publicité extérieure aux États-Unis et au Canada<sup>3</sup>.

OUTEDGE est une société en commandite formée sous le régime de la *Loi sur les sociétés en nom collectif* (Ontario) et a son établissement principal à Toronto, en Ontario, ainsi que d'autres établissements partout au Canada dans la plupart des marchés importants, y compris Vancouver, Calgary, Edmonton, Regina, Saskatoon, Winnipeg, la région du Grand Toronto, Ottawa, Montréal, Halifax et St. John's.

Nous croyons à l'importance d'exercer nos activités de manière durable en tenant compte de l'intérêt à long terme de toutes nos parties prenantes, y compris nos employés. Nous cherchons à créer un milieu de travail où les employés se sentent interpellés, récompensés et habilités. La culture joue un rôle important dans notre façon de faire des affaires et d'attirer le talent et, par conséquent, nous promouvons activement une culture de collaboration, de créativité, d'inclusivité et de participation qui imprègne la totalité de l'expérience employé.

Au Canada, OUTEDGE comptait 301 employés au 31 décembre 2023. Ces personnes étaient affectées à des postes de vente et à des postes liés aux ventes et certaines étaient représentées par un syndicat et assujetties à une convention collective de travail.

---

<sup>1</sup> Jusqu'au 20 février 2024, OUTEDGE Media Canada LP était connue sous la dénomination d'OUTFRONT Media Canada LP.

<sup>2</sup> OUTEDGE ne fait rapport dans aucun autre territoire en vertu d'un régime semblable.

<sup>3</sup> OUTFRONT (NYSE : OUT) est constituée sous le régime des lois du Maryland et a son siège à New York (New York). OUTFRONT n'est pas une entité déclarante en vertu de la Loi.

## **Activités**

Nous sommes l'un des plus importants fournisseurs d'espace publicitaire sur des structures et des sites de publicité extérieure à la grandeur du Canada. Nos actifs consistent en des panneaux-réclames et des cartons publicitaires sur mobilier urbain exploités aux termes de contrats exclusifs de durée pluriannuelle avec d'importantes municipalités partout au Canada. En date de décembre 2023, nous comptons plus de 9 000 Cartons publicitaires au Canada.

## **Chaînes d'approvisionnement**

Nous comptons sur des tiers pour fabriquer les pièces destinées à nos panneaux-réclames, abribus et écrans d'affichage numérique. Pendant la Période de rapport, nous avons traité avec environ 2 800 fournisseurs qui nous ont fourni de l'encre, du papier, du vinyle, des matériaux liés à l'entretien des panneaux-réclames, des écrans numériques et des pièces afférentes, des unités de mobilier urbain, des cartons publicitaires et des pièces afférentes (y compris la vitre) (les « **Fournisseurs** »). La plupart de nos Fournisseurs, soit plus de 99,9 %, sont situés en Amérique du Nord. Plus précisément, 98,7 % de nos Fournisseurs sont situés au Canada et 1,2 % de ceux-ci sont situés aux États-Unis, 0,01 % de ceux-ci se trouvant à Taïwan. Malgré cet état de fait, nous sommes conscients que certains de nos Fournisseurs peuvent nous fournir des produits provenant d'autres territoires. Toutefois, à l'heure actuelle, nous n'avons qu'une vue limitée sur nos Fournisseurs de deuxième ordre et d'ordres subséquents.

## **POLITIQUES ET DILIGENCE RAISONNABLE**

Chez OUTEDGE, nous intégrons l'intégrité à tout ce que nous faisons : notre travail quotidien, nos décisions d'affaires et nos interactions professionnelles. En nous engageant à toujours exercer nos affaires honnêtement et dans le respect de l'éthique, nous pouvons continuer à réussir tout en maintenant la réputation qui nous a valu la confiance de nos clients.

En tant que filiale d'OUTFRONT, les administrateurs, dirigeants, cadres et employés d'OUTEDGE, qu'ils soient temporaires, pigistes, stagiaires ou journaliers, sont tenus de respecter les politiques présentées ci-dessous.

### **OUTFRONT – Code de conduite (le « [Code de conduite](#) » [en anglais])**

Chez OUTEDGE, nous avons pour politique que tous les dirigeants et employés doivent, sans restriction, respecter l'ensemble des lois et des règlements du Canada et des États-Unis (selon le cas), y compris en ce qui concerne les droits de la personne et l'Esclavage moderne.

### **Ligne d'assistance en matière d'éthique**

Nos gens ont accès à une ligne d'assistance en matière d'éthique qui bénéficie du soutien d'OUTFRONT (la « **Ligne d'assistance** »). La Ligne d'assistance est accessible 24 heures par jour et sept jours par semaine. Des spécialistes formés relevant d'un tiers indépendant répondent aux appels, documentent les préoccupations soulevées et font parvenir un rapport écrit à OUTFRONT aux fins d'enquête. En communiquant avec la Ligne d'assistance ou en signalant une préoccupation, il est possible de rester anonyme si les lois applicables le permettent. Nous traitons tous les signalements promptement et discrètement.

Les employés qui signalent d'éventuels problèmes ne doivent pas craindre de représailles étant donné que nous ne tolérons aucune forme de représailles contre un employé qui pose des

questions, signale des actes qui pourraient être incompatibles avec notre Code de conduite, les politiques, les lois ou les règlements ou qui collabore à l'enquête d'une infraction soupçonnée.

**Politique de conformité des fournisseurs (la « Politique des fournisseurs »)**

Chez OUTEDGE, nous nous efforçons de maintenir dans toutes nos activités un milieu de travail qui témoigne des normes les plus rigoureuses en matière d'éthique commerciale et de comportement au travail, et un engagement envers la conformité juridique et les pratiques commerciales éthiques dans toutes nos activités.

Nous promovons ces normes en communiquant à nos Fournisseurs dont nous nous attendons à ce qu'ils respectent l'ensemble des lois et des règlements applicables dans les régions où ils font des affaires, y compris en ce qui concerne les droits de la personne, les heures de travail et les salaires, qu'ils prennent des mesures raisonnables pour veiller à ce que leurs fournisseurs en fassent autant, et qu'ils respectent des normes éthiques rigoureuses dans tous les aspects de leurs activités à notre endroit et à l'endroit d'autres. Nous sommes fermement résolus à ne prioriser que les Fournisseurs qui partagent nos valeurs, y compris celles ayant trait à l'intégrité et aux pratiques commerciales éthiques.

Plus précisément, la Politique des fournisseurs interdit notamment ce qui suit :

- l'embauche de travailleurs en violation des lois applicables sur l'immigration ou sur l'âge minimum d'admission à l'emploi, ainsi que toute autre forme de travail illégal des enfants;
- l'embauche de travailleurs par la force, des menaces de recourir à la force ou à la contrainte physique ou des abus réels ou des menaces d'abus de droit ou de procédure judiciaire, ou par l'entremise de tout autre plan, stratagème ou machination censé porter la personne à croire qu'en cas de refus de sa part d'exécuter le travail ou le service en question, elle ou une autre personne subira un préjudice ou une contrainte physique grave;
- tout acte contraire aux lois sur les importations et les exportations.

***Diligence raisonnable***

Chez OUTEDGE, il est particulièrement important que nous surveillions de près les tiers agissant pour notre compte. Nous vérifions soigneusement les antécédents de tous les tiers, y compris des fournisseurs et des consultants qui travaillent pour notre compte, surtout dans des pays affichant des taux de corruption élevés et dans des situations où certains indices nous indiquent qu'une vérification plus poussée est nécessaire avant de retenir les services du tiers. Les tiers doivent comprendre qu'ils sont tenus d'exercer leurs activités dans la plus stricte conformité avec nos normes et de conserver des dossiers exacts de toutes les transactions.

**RISQUES ÉVENTUELS D'ESCLAVAGE MODERNE DANS NOS ACTIVITÉS ET CHÂÎNES D'APPROVISIONNEMENT**

En 2023, dans le cadre des efforts d'OUTEDGE visant à prévenir et à atténuer le risque d'Esclavage moderne dans nos chaînes d'approvisionnement, nous avons continué d'examiner et de prendre en considération les politiques indiquées ci-dessus et de surveiller la conformité à celles-ci, tant chez les employés que chez les Fournisseurs.

### ***Risques éventuels dans nos activités***

Nous considérons que le risque de survenance d'Esclavage moderne dans nos activités est faible compte tenu de nos effectifs et des politiques et procédures régissant nos activités quotidiennes et nos relations d'emploi. Plus précisément, nos effectifs sont formés d'employés qualifiés.

Du point de vue du risque géographique, les employés d'OUTEDGE ne se trouvent qu'au Canada, où le travail des enfants et le travail forcé sont peu fréquents, présentant un faible risque de vulnérabilité au travail des enfants et au travail forcé et où l'État applique des mesures assez robustes contre le travail des enfants et le travail forcé<sup>4</sup>.

### ***Risques éventuels dans notre chaîne d'approvisionnement***

Nous reconnaissons que les risques d'Esclavage moderne sont inhérents à toutes les chaînes d'approvisionnement. De plus, nous comprenons que certaines régions et matières premières, et certains produits, comportent un risque plus important d'Esclavage moderne en raison de la plus grande fréquence d'Esclavage moderne dans certains pays. Il existe également des risques liés à certains secteurs, même dans des pays considérés comme présentant un risque plus faible de travail des enfants et de travail forcé. Malgré les risques inhérents à la collaboration avec des fournisseurs tiers à l'échelle internationale, nous n'avons repéré et l'on ne nous a signalé aucun cas d'Esclavage moderne. Par conséquent, aucune mesure n'a été prise pour remédier au recours au travail forcé ou au travail des enfants ou aux pertes de revenus associées aux mesures de remédiation.

## **FORMATION**

L'embauche, la formation et la fidélisation des employés sont importantes dans le cadre de nos activités et nous accordons la priorité à aider nos employés à perfectionner leurs compétences et à avancer leur carrière. Nous veillons régulièrement et de façon continue au perfectionnement et à la formation des employés, notamment au moyen de notre processus annuel d'évaluation du rendement, ainsi que de formations d'employés dans les domaines de la vente consultative, de la technologie, de la sécurité, de la conformité, de la gestion et des compétences de direction.

## **ÉVALUATION DE L'EFFICACITÉ**

À mesure que nous continuons d'évaluer les mesures de conformité que nous avons mises en œuvre et qui sont conçues pour prévenir et atténuer le risque d'Esclavage moderne, nous avons l'intention de considérer, au besoin, l'application de mesures visant à évaluer l'efficacité de nos processus.

## **APPROBATION ET ATTESTATION DU COMMANDITÉ**

Le présent Rapport a été approuvé par le conseil d'administration d'OUTEDGE Media Canada GP Co. en qualité de commandité d'OUTEDGE, en vertu de l'alinéa 11(4)a) de la Loi.

Conformément aux exigences de la Loi, et en particulier de son article 11, j'atteste que j'ai examiné les renseignements contenus dans le rapport pour l'entité ou les entités énumérées ci-dessus. À ma connaissance, et après avoir exercé une diligence raisonnable, je confirme que les

---

<sup>4</sup> Walk Free, Global Slavery Index 2023, que l'on peut consulter en cliquant [ici](#) [en anglais].

renseignements contenus dans le rapport sont vrais, exacts et complets à tous les égards importants aux fins de l'application de la Loi, pour l'année de déclaration susmentionnée.



---

J'ai le pouvoir de lier OUTEDGE Media Canada GP Co. en qualité de commandité d'OUTEDGE Media Canada LP.

**Nom** : Michele Erskine

**Poste** : Administratrice, OUTEDGE Media Canada GP Co.

**Mai 23, 2024**